

EDUCATION

Rythmes scolaires : comment procède-t-on lorsqu'on est en RPI comme Bettelainville-Aboncourt ?

La décision de laisser aux communes le choix des rythmes scolaires pose problème car les municipalités tentent d'opter pour la meilleure solution. Dans les RPI, comme Bettelainville-Aboncourt, ça peut être un vrai casse-tête.



- VU 161 FOIS
- LE 19/02/2018 À 12:00
- MIS À JOUR À 12:23

Photo HD Dans les RPI, il faut trouver un terrain d'entente entre les différentes communes au sujet des rythmes scolaires. Photo d'illustration Pierre HECKLER.

Les rythmes scolaires c'est le sujet qui préoccupe la plupart des communes et ce depuis des mois. Rares sont les municipalités à avoir saisi l'opportunité de faire marche arrière dès la rentrée 2017. D'autres ont préféré se donner du temps. Mais l'échéance approche et ce sont les maires qui ont les cartes entre leurs mains. Au cours des dernières semaines, plusieurs localités ont tranché comme Guénange, Sierck-les-Bains et Contz, d'autres, c'est le cas à Thionville et Bousse, y réfléchissent encore et ont donné la parole aux familles et aux enseignants. À Bettelainville et Aboncourt, la décision s'avère encore plus compliquée à prendre car les écoles des deux communes sont en RPI, regroupement pédagogique intercommunal, depuis 2009 et rassemblent 90 élèves de la petite section au CM2.

Décision début mars

Dès l'annonce du président Macron, les deux municipalités se sont rapprochées et ont préféré ne pas se précipiter, car qui dit changement de rythmes dit aussi modification des horaires des transports. Mais depuis septembre, les réunions se succèdent et la commission des écoles planche sur la question. « On a échangé sur l'impact de ce retour à la semaine des quatre jours », confie Bernard Diou, premier adjoint à Bettelainville. Il y aura forcément des répercussions financières, une modification de l'accueil périscolaire. Les conséquences sont humaines, sociales et économiques et pour les petites communes ça peut être lourd à gérer. »

En plus de ces échanges sur le fond et la forme, un sondage a été transmis aux familles. « Il s'agit d'un questionnaire très complet dans lequel on a demandé aux familles si elles étaient favorables au changement et si oui quel serait le mode de garde envisagé le mercredi. On a même évoqué l'option du samedi matin. »

Ce lundi, une réunion est prévue à Altroff, à laquelle assisteront les enseignants et les élus des deux villages. Demain, mardi, un conseil d'école suivra. « Début mars, les conseils municipaux délibéreront car on doit se prononcer avant le 9 mars pour en informer le transporteur scolaire », précise Gérard Rivet, maire d'Aboncourt.

Un test envisagé

À Bettelainville-Aboncourt, aucune décision n'a encore été prise, mais les élus se sont projetés au cas où le retour à la semaine des 4 jours serait retenu. « Beaucoup de parents nous ont demandé si on proposerait quelque chose le mercredi matin. On est prêt à faire un test en mettant en place des mercredis loisirs le premier trimestre. Mais ça aura forcément un coût, pour nous, communes, et pour les parents », dévoile Bernard Diou.

Conscients que le sujet des rythmes divise et ne concerne pas tous les habitants des deux villages, les élus misent sur la concertation pour trouver un terrain d'attente, en tenant compte des avis des uns et des autres. « On n'aura jamais une position unique, admet Bernard Diou, mais on va essayer d'être consensuel tout en pensant à ce qui est le mieux pour les enfants. »

Sabrina FROHNHOFER.